



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 3187

Texte de la question

APPRENTISSAGE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Patrick Gille, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-Patrick Gille. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (« *Et du chômage !* » sur les bancs du groupe Les Républicains.), je souhaite, en cette rentrée, vous interroger sur l'apprentissage.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Allô ?

M. Jean-Patrick Gille. Nous sommes nombreux, sur ces bancs, à considérer que les contrats en alternance sont d'excellents dispositifs de formation et d'insertion professionnelle des jeunes.

M. Étienne Blanc. Il était temps !

M. Jean-Patrick Gille. Depuis des années, chaque gouvernement – pour ne pas dire chaque ministre – a tenu à présenter son plan de relance ou de développement de l'apprentissage, ou de réforme de son financement.

Les régions, dont c'est la compétence, font de gros efforts d'investissement, tant pour les locaux que pour le renouvellement ou l'innovation pédagogique, comme vous avez d'ailleurs pu le constater vendredi en Indre-et-Loire en visitant le campus des métiers de Joué-les-Tours.

Pour autant, en termes quantitatifs, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous, notamment chez les employeurs publics et dans les premiers niveaux de qualification, dont les effectifs ont baissé ces dernières années.

Les causes sont multiples : une conjoncture économique difficile, notamment dans le secteur du bâtiment, des modifications répétées des divers primes et crédits d'impôt, mais aussi un système d'orientation qui peine encore à valoriser cette filière pourtant de plus en plus plébiscitée par les jeunes.

Alors que, tel un compagnon, vous avez entamé votre tour de France de l'emploi, quels sont, madame la ministre, les premiers enseignements que vous en tirez ? Quels sont les premiers résultats de la réforme de la taxe d'apprentissage et de la mise en œuvre, depuis le début du mois de juin, de la gratuité de l'embauche des jeunes apprentis par les TPE, suite aux annonces du Président de la République ? Enfin, quelles améliorations pensez-vous encore nécessaires pour faire de l'apprentissage une filière d'excellence de l'enseignement professionnel pour l'insertion des jeunes, tant dans le secteur privé que dans le secteur public ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Guy Geoffroy. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, je partage votre conviction : l'apprentissage – et même, plus généralement, l'alternance – est une excellente voie de formation.

M. Gérard Cherpion. Vous l'avez cassée !

M. Yves Fromion. Ce n'est pas ce que vous avez montré !

Mme Myriam El Khomri, ministre. L'apprentissage est utile aux entreprises, parce qu'il permet de former des jeunes aux compétences dont elles ont besoin. Il est utile aux jeunes, parce qu'il permet de les insérer durablement dans l'emploi.

M. Guy Geoffroy. Vous n'en croyez pas un mot !

Mme Myriam El Khomri, ministre. 70 % des jeunes trouvent un emploi dans les six mois suivant leur formation par apprentissage.

M. Laurent Furst. Trois ans d'apprentissage gouvernemental, c'est long !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Soyons également fiers que, dans le domaine de l'artisanat, les apprentis d'aujourd'hui soient bien souvent les chefs d'entreprise de demain.

Vous l'avez dit : le Président de la République a lancé un plan de mobilisation, notamment en direction des TPE. Ce plan de mobilisation, élaboré avec les régions et les partenaires sociaux, se traduit concrètement par une augmentation de 200 millions d'euros de l'aide aux centres de formation en 2015, ainsi que par la mise en place, depuis le 1er juin, de l'aide aux jeunes apprentis accueillis dans les TPE, qui conforte les entreprises dans leur investissement. Avec la ministre de l'éducation nationale, nous travaillons de manière efficace en matière d'orientation.

Cette mobilisation est payante. Permettez-moi de vous donner des chiffres très précis. 48 500 entrées en apprentissage ont été enregistrées de juin à août, soit une augmentation de 6,5 % : c'est le meilleur résultat depuis quatre ans. Dans la fonction publique d'État, avec Marylise Lebranchu, près de 1 000 contrats ont été signés ; l'objectif est d'en signer 4 000.

La mobilisation doit se poursuivre. Parfois, en effet, il y a encore des blocages. Ma priorité, c'est que tout jeune qui souhaite trouver une entreprise puisse la trouver, et que toute entreprise qui souhaite trouver un jeune puisse également le trouver. Nous devons mettre en place, au niveau national, une plate-forme de mise en relation, avec des outils numériques simples. Sachez que cette mobilisation ne faiblira pas, et que les premiers résultats sont au rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Patrick Gille](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3187

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 octobre 2015](#)